

Ont été blessés dans le bateau même :

Jean-Marie Margot, marinier ; Yves Clermont, charpentier, et Thomas Fort, contre-maître de Steal. De leurs corps, la vapeur n'avait fait qu'une plaie. Le malheureux Thomas Fort avait en outre la cuisse gauche cassée ; lancé dans le fleuve, il eut le courage de se cramponner à un débris de bois qui le conduisit jusqu'à l'extrémité du banc de graviers qui se trouvait en face de la caserne de la Nouvelle-Douane, aujourd'hui l'Hôpital militaire.

Ont été blessés sur les quais, sur le pont et dans la rue de la Barre :

Antoine Bresson, charretier, blessé à la tête ;
 Lazare Prégaldin, vitrier, jambe gauche emportée ;
 Anthelme Vinel, épaule brisée ;
 Mathieu Marquet, fortes contusions au dos ;
 Benoît Pelletier, blessé à la tête ;
 Philibert Derussy, au pied gauche et à la tête ;
 François Rocher, fracture de la clavicule gauche et plaie à la jambe gauche ;
 Jean-Antoine Didier, fracture à la jambe droite ;
 Pierre-Paul Gras, contusions à la tête.

Tous ces malheureux furent transportés à l'hôpital, où beaucoup moururent des suites de leurs blessures. D'autres personnes, atteintes plus ou moins grièvement, se firent conduire chez elles ; on n'en a pas connu le nombre.

Le lendemain, on recueillit les cadavres de plusieurs mariniers et d'un enfant arrêtés sur les atterrissements que l'on voyait alors vis-à-vis de la manufacture des tabacs. De plus, trois victimes restées inconnues, mais qui appartenaient aussi à l'équipage, furent déposées par le Rhône sur des îlots, à la jonction des deux rivières, en aval du pont de la Mulatière.